



INSTITUT LUXEMBOURGEOIS  
DE RÉGULATION

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 15 JUIN 2026**

---

**TÉLÉCOMMUNICATIONS 2025 : UNE CROISSANCE PLUS MODÉRÉE DANS UN MARCHÉ EN FORTE ÉVOLUTION  
ET BILAN : 1 ½ ANNÉE SMARTCOMPARE.LU**

---

Le 15 juin 2026, l'Institut Luxembourgeois de Régulation (ILR) a organisé une conférence de presse pour présenter son rapport statistique des télécommunications du Luxembourg pour 2025. Après plusieurs années de croissance soutenue, le marché des communications électroniques connaît une croissance plus modérée avec un ralentissement des revenus. Dans ce contexte, les opérateurs continuent d'investir dans les infrastructures mobiles et fixes afin de répondre à la demande croissante en connectivité très haut débit des consommateurs et des entreprises. La montée en puissance de la fibre optique et le déploiement des réseaux mobiles 5G témoignent de cette évolution. L'ILR présente également un bref bilan de SmartCompare.lu, un an et demi après son lancement.

---

L'ILR observe dans son rapport que le secteur des télécommunications enregistre en 2025 une croissance modérée de 1,0 %, marquant un ralentissement par rapport aux années précédentes avec des taux respectifs de 4,9 % en 2024 et 2,3 % en 2023. Cette évolution s'explique principalement par une progression moins soutenue des revenus issus des services d'Internet fixe. Bien qu'en hausse de 5,3 % sur base annuelle, le rythme est nettement inférieur à celui observé ces dernières années avec des taux de croissance souvent à 2 chiffres. Par ailleurs, l'Institut constate un recul des revenus provenant des services de téléphonie fixe, des services de télévision ainsi que des services de capacité.

Cette tendance se reflète également dans l'évolution communiquée par les opérateurs du revenu moyen mensuel par utilisateur « en anglais : ARPU » des différents services. Si le revenu moyen du service Internet fixe continue de progresser de 1,2 euros pour atteindre 55,8 euros, cette hausse ne compense plus le repli observé pour les autres services. En conséquence, le revenu moyen combiné des quatre services enregistre une baisse, illustrant les évolutions majeures des revenus du secteur ces dernières années.

Les données pour l'année 2025 confirment la transformation structurelle du marché avec le remplacement presque réalisé du réseau cuivre par la fibre optique, désignée en anglais par « copper phase-out ». Le nombre d'accès Internet fixe en fibre optique augmente de 11,4% pour atteindre fin 2025 un taux remarquable de 72,8% de l'ensemble des accès. Cette évolution se traduit par une progression très forte de 17,9 points de pourcentage par rapport à l'année 2021. La demande des utilisateurs pour des accès à très haut débit continue d'augmenter fortement. Ainsi, en 2025, le segment des abonnements Internet fixe à des vitesses supérieures ou égales à 1 Gbps est en hausse de 66,9%. Ce segment réalise une augmentation de 31 600 unités à un nouveau record de 78 900 accès fin 2025, et affiche ainsi un taux de croissance annuel composé de 52,7 % sur les dernières cinq années.

Sur le marché de gros régulé des accès Internet fixe, Post Luxembourg continue d'accroître ses revenus issus des prestations d'accès haut débit fournies aux opérateurs alternatifs, atteignant 27,4 millions d'euros en 2025, une hausse de 3,6% sur base annuelle. Cette progression intervient dans un contexte d'utilisation croissante du dégroupage de la fibre optique par POST et nonobstant une préférence croissante des opérateurs alternatifs pour des solutions d'accès binaire local (VULA : Virtual unbundled local access).

Le volume des communications de la téléphonie traditionnelle sur les réseaux fixes et mobiles continue de diminuer, traduisant une mutation des usages vers les services de communication via Internet, non documenté dans le présent rapport. Le segment de la téléphonie fixe reflète également l'abandon du cuivre, avec encore 15 500 raccordements analogiques en service, tandis que la quasi-totalité des lignes repose désormais sur la technologie VoBB (Voice over Broadband).

Dans ce contexte, le principal moteur de croissance demeure l'Internet mobile, qui enregistre en 2025 une progression de 11,4 %. Bien que ce taux reste élevé, il marque néanmoins un ralentissement par rapport aux années précédentes, où la croissance se situait entre 18% et 30%. En moyenne, un utilisateur au Luxembourg consomme aujourd'hui 13,1 GB (gigabyte) par mois.

Malgré une baisse de 10,6 %, les investissements restent à un niveau élevé et atteignent 125,3 millions d'euros en 2025. Les opérateurs poursuivent le développement de leurs infrastructures techniques, assurant des réseaux fixes et mobiles d'une qualité de service performante pour les consommateurs et entreprises. Ces efforts sont documentés par des taux de couverture des réseaux très élevés de la population, permettant des débits supérieurs ou égaux à 1 Gbps, notamment grâce au déploiement de la fibre optique et des réseaux 5G à un taux de couverture de 78,7 % de la population.

L'ILR met en avant les améliorations apportées à SmartCompare.lu et une analyse statistique des services avec une comparaison des prix de base et moyens. Comme le démontrent les 294 offres publiées en mai 2026, le marché luxembourgeois continue d'évoluer avec plus que 50% des offres d'Internet fixe proposant des débits d'au moins 1 Gbps, tandis que 65,2 % des forfaits mensuels mobiles incluent au moins 15 GB de données.

## POUR EN SAVOIR PLUS

Liens pour consulter :

- Le rapport: <https://www.ilr.lu/espace-statistiques/statistiques/rapport-statistique-des-telecommunications-du-luxembourg-de-lannee-2025/>
- Le tableau de bord interactif des communications électroniques : <https://www.ilr.lu/espace-statistiques/statistiques/tableau-de-bord-interactif-des-communications-electroniques-3/>

**Contact Presse**    presse@ilr.lu

**Tél.**                    28 228 555

La mission de l'Institut Luxembourgeois de Régulation (ILR) est d'assurer et de superviser, dans l'intérêt du consommateur, le bon fonctionnement des marchés sur base d'une concurrence effective et durable, tout en garantissant un service universel de base. L'ILR, autorité indépendante, est en charge de la régulation des réseaux et services de communications électroniques, du transport et de la distribution d'énergie électrique et du gaz naturel, des services postaux, du transport ferroviaire et des redevances aéroportuaires. L'ILR assure en outre la gestion et la coordination des fréquences radioélectriques. L'ILR est également le point de contact unique pour le Luxembourg et l'autorité compétente en matière de sécurité des réseaux et des systèmes d'information couvrant notamment les secteurs suivants : Énergie, Transports, Santé, Fourniture et distribution d'eau potable et Infrastructures numériques ainsi que les services numériques.